Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260407-DCM20260408-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Liliane OGOR, Céline FOUILLARD, Amélie ALAVAIL, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emmanuelle STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TREGUER

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

Date de réunion : 07/04/2026

Date de convocation : 31/03/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 28
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 1

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N°2026-04-08

OBJET

CREATION DE LA COMMISSION MARCHES PUBLICS (OU MAPA)

La CAO n'intervenant que pour l'attribution des marchés passés en procédures formalisées dont le montant est supérieur aux seuils européens (215 000€ HT pour les fournitures et services et 5 832 000€ HT pour les travaux, il est possible de créer une commission « Marchés publics » afin de renforcer la transparence et la collégialité des achats publics.
Cette commission intervient avant la décision, mais ne décide jamais elle-même. Elle donne un avis.
La décision finale appartient au Maire ou au Conseil Municipal selon les délégations en vigueur.

M. le Maire propose la création d'une commission « Marchés publics », composée de 8 membres, dont les missions seront d'analyser les offres, d'émettre un avis de classement, de l'assister dans l'attribution des marchés dont le montant est inférieur aux seuils européens.

M. le Maire propose la composition suivante :

1. GOURIOU Jean-Yves
2. MARC Jean-René
3. LE COQ Gwendal
4. OULHEN Sabrina
5. DARÉ Claude
6. HERTSOEN Jacky
7. *REDT Gérard*
8. *VERBEQUE Vincent*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve :
- **La création d'une commission « Marchés publics »**
- **La composition de cette dernière, telle que mentionnée ci-dessus.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)